

Lettre mensuelle du Président de l'A.C.A



N°3 - Juillet 2009

Bien chers amis,

Gâce à la mobilisation de tous, notre association creuse opiniâtrement son sillon et jette méthodiquement de solides bases pour impulser un nouvel élan à ses activités. Nous nous adaptons progressivement aux exigences d'un environnement en profonde mutation. Ainsi, le comité de direction, réuni en notre siège social à Cotonou, les 15 et 16 juin derniers a franchi une étape décisive dans cette voie. Cette réunion a permis de renforcer l'unité de l'A.C.A. et la solidarité entre ses membres. Elle a levé les malentendus et défini une démarche pour rassembler toutes nos sociétés autour d'une vision et de perspectives claires qui vont contribuer de façon décisive à développer durablement nos filières cotonnières. Le Comité de direction a fait le point sur les activités menées depuis l'Assemblée Générale d'Arusha et tracé les axes de travail pour la période nous séparant des journées annuelles de Yaoundé. Je salue au passage l'enthousiasme et l'esprit de méthode avec lequel notre ami Mohamed IYA a déjà pris en main les préparatifs de ce premier rendez-vous annuel de notre association en Afrique Centrale. Merci aussi à nos anciens Présidents Célestin Tiendrébéogo et Ibrahima Malloum pour leurs conseils avisés.

Le Comité de Direction a en outre décidé :

- De mettre en place 5 commissions techniques (Agronomie, Egrenage, Transport, Métrologie-classement, Commercialisation et promotion)
- De proposer à l'AProCA la signature d'une convention de partenariat stratégique
- D'élaborer un plan stratégique 2010-2015

Le projet de convention de partenariat avec l'AProCA est actuellement finalisé, après une large concertation des membres du comité de direction. Les termes de référence de notre exercice de planification stratégique ont été discutés, amendés et adoptés et très bientôt les travaux vont démarrer. Les commissions techniques sont en cours de constitution. Une dizaine de sociétés ont désigné leurs points focaux pour chacune des commissions, ce qui permet à l'A.C.A. de mobiliser d'ores et déjà un réseau de plus de 50 experts prêts à travailler. Je demande à toutes les sociétés qui n'ont pas encore fait parvenir à notre secrétariat permanent la liste de leurs points focaux (un par commission technique, soit cinq par société cotonnière) de bien vouloir diligenter leur réponse. Il n'y a pas de doute que ce brassage inédit de compétences et d'expériences venues des quatre coins du continent sera très fructueux. La synergie de tous ces talents et de toutes ces énergies tendus vers l'unique objectif de rendre notre association toujours plus efficace dans son action au service des filières cotonnières africaines ne peut qu'être très productive et innovatrice. C'est l'occasion de faire accélérer les travaux de mise à niveau de notre site web, notamment par l'ouverture de six espaces privés pour chacune des cinq commissions techniques et pour le Groupe de planification Stratégique (Cf. *Termes de Référence pour l'élaboration du plan stratégique de l'A.C.A.*).

A l'occasion de ce comité de direction, les décisions des AG de Lusaka et d'Arusha de renforcer notre Secrétariat Permanent par le recrutement de deux nouvelles compétences ont été finalisées après l'excellent travail de supervision, conduit de main de maître par nos amis Tiéna COULIBALY et Georges OSEIKU. L'entretien que le comité de direction a eu avec Mlle Béatrice M'PO et M. Victorin AVIYENOU a laissé une bonne impression. Je leur souhaite une chaleureuse bienvenue et leur demande de ne ménager ni effort, ni initiative pour le renforcement de notre association. Ces deux recrutements vont nous permettre d'une part de conforter la transparence et la rigueur de notre gestion et d'autre part de collecter et de diffuser largement, en temps réel, l'information

pour et sur le coton africain entre nos membres et en direction du grand public. Ainsi, l'A.C.A. deviendra peu à peu une référence incontournable en tant que centre d'information et de production de connaissances sur le coton africain et notre site web modernisé sera une banque de données courue par tout le monde cotonnier.

Certains de nos Directeurs commerciaux et chefs classeurs ont profité de la tournée de promotion commerciale en Thaïlande pour se concerter et ébaucher des éléments de stratégie en vue de la promotion et de la défense de notre coton. La réunion des commissions techniques permettra d'approfondir ces ébauches et d'avancer résolument dans la mise au point de projets fédérateurs.

J'ai représenté l'A.C.A. à la réunion du COS coton, le 6 juillet 2009 à la maison des ACP à Bruxelles. La réunion, après révision de l'ancien « plan d'action UE / ACP sur le coton » a adopté une « proposition de cadre d'action révisé pour le partenariat UE / Afrique sur le coton » qui est soumise aux membres du COS pour amendement. Nous allons activement participer à l'élaboration des politiques agricoles et industrielles sous régionales pour contribuer, en alliance avec nos partenaires de l'AProCA, à créer un environnement propice au développement de nos filières. Ce voyage a permis de formuler auprès du COS Coton une requête pour le financement de nos commissions techniques et de notre processus de planification stratégique. Cette requête est en cours d'examen et j'ai bon espoir qu'elle aboutisse favorablement. Le Président de l'AProCA, notre ami François TRAORE, et moi-même avons profité de ce bref séjour pour tenir une petite séance de travail qui a permis de faire un tour d'horizon de nos préoccupations communes. Nous avons convenu de l'urgence de formaliser nos excellentes relations à travers la signature de la convention de partenariat.

Le chantier de la rénovation de nos statuts marque quelque peu le pas. L'Assemblée Générale d'Arusha avait beaucoup discuté de cette question et instamment demandé que le travail d'élaboration des nouveaux statuts soit terminé avant leur adoption par celle de Yaoundé en mars prochain. Nous avons ensuite retenu que de larges échanges itératifs au sein de l'association permettent d'aboutir à un consensus autour de la refonte de nos statuts, entériné à Yaoundé. J'en appelle à l'engagement de chacun pour que les nombreuses relances de notre vice président Dr. Mohamed Abdin Ali, très engagé sur ce dossier, ne restent pas lettre morte. Que chacun envoie ses propositions d'amendements afin que, dans la dynamique d'élaboration stratégique, nous dotions notre association de statuts à la hauteur de ses ambitions.

Je réitère mes souhaits d'une excellente campagne pour tous. Que la réunion du CCIC qui se tiendra pour la deuxième année consécutive en Afrique (le Cap 2009 après Ouagadougou 2008) marque l'amorce d'un nouvel essor du coton africain. Il nous faut coûte que coûte assurer la pérennité et la rentabilité durable de nos entreprises dans un environnement extrêmement hostile. Le courage, l'ingéniosité et la capacité d'adaptation des cotonculteurs, professionnels et cadres des sociétés cotonnières d'Afrique ouvrent la voie à la renaissance du coton africain. L'ACA n'est que levain, catalyseur, pour des transformations qualitatives salvatrices ■

